



# PARC ÉOLIEN CITOYEN DE LANRIGAN

COMMUNE DE LANRIGAN (35)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIÈCE 9 : PLAN DE SITUATION



FÉVRIER 2025



## SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE .....	4
B. PLAN DE SITUATION .....	5

## A. PRÉAMBULE

Le présent plan de situation constitue une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien LANRIGAN DANS L'VENT qui comporte, dans son ensemble, les pièces suivantes :

- Pièce 1 : description du projet
- Pièce 2 : note non technique
- Pièce 3 : attestation de maîtrise foncière
- Pièce 4 : étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 5 : annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 7 : étude de dangers et son résumé non technique
- Pièce 8 : capacités techniques et financières
- **Pièce 9 : plan de situation**
- Pièce 10 : éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 11 : plan d'ensemble
- Pièce 12 : autre dépôt de fichier

Cette pièce concerne l'article R.181-13-2° du code de l'environnement : « *La mention du lieu où le projet doit être réalisé ainsi qu'un plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000, ou, à défaut au 1/50 000, indiquant son emplacement* ».

Le projet se situe sur la commune de Lanrigan dans le département d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne. Il a pour objet l'implantation d'éoliennes et d'aménagements annexes visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie du vent. L'électricité produite est destinée à être injectée sur le réseau public de distribution.

Ce projet a été développé par la société VENSOLAIR (filiale de la Compagnie Nationale du Rhône), spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Il est porté par la société LANRIGAN DANS L'VENT qui regroupe les différents partenaires du projet (commune de Lanrigan, Énerg'iv, Énergie Partagée, Enercoop Bretagne, la coopérative des Survoltés ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône). Elle sera en charge de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Le contact de la personne chargée du dossier est détaillé ci-après :

Antoine VENEL  
 VENSOLAIR  
 Parc d'activités de Brocéliande  
 Bâtiment B1  
 35760 SAINT-GRÉGOIRE  
[a.venel@vensolair.fr](mailto:a.venel@vensolair.fr)



Cette pièce a été réalisée par le bureau d'étude EnviroCité :

GLÉMIN Emmanuel  
 ENVIROCITÉ  
 1, rue de la Censerie  
 49100 ANGERS  
 07 81 73 74 89  
[emmanuelglemin@envirocite.fr](mailto:emmanuelglemin@envirocite.fr)



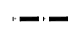


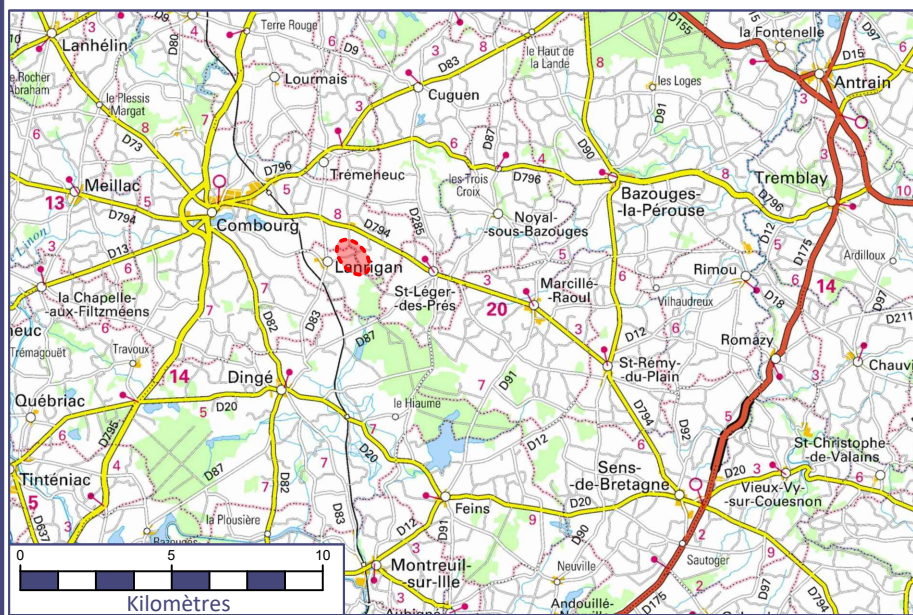
## B. PLAN DE SITUATION

En page suivante figure le plan de situation à l'échelle 1/25 000 des installations du parc éolien citoyen de Lanrigan.

# Plan de situation du projet

(art. R.181-13 2° du code de l'environnement)

-  Eolienne du projet
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Limite communale

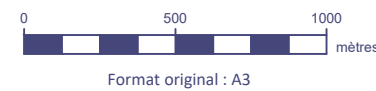


LANRIGAN DANS L'VENT  
VILLAGE DES COLLECTIVITÉS - CS 43603  
1 AVENUE DE TIZÉ  
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD



DATE  
14/01/2025  
P9  
PAGE 01

Ech. 1: 25 000



Format original : A3

